

NOTATIONS 2010 : LE COMPTE N'Y EST PAS !

**Vos délégués du
Personnel FO :**

José ROSA
06 13 78 29 56
j.rosa@fo-cheminots.com

Ailly SOOBRAITY
06 84 42 78 16

JC DISCAZEUX
06 83 57 38 95

Frédéric GIROD
06 50 57 90 97

Christian
DUCHAUSOY
06 74 20 21 82

Jean-Yves CROISET
UP SES Creil

**Vos membres du
CHSCT FO :**

Marc MICHEL
06 13 78 28 82

Nordine TOUIR
06 12 03 95 58

Eric SOMBE
06 60 22 80 99

Cyril MONCHAUX
06 75 04 11 59

Patrice BOUCHER
06 24 65 45 51

**Représentant de
l'Organisation
Syndicale FO :**

Richard ACCART
212 092
06 72 56 33 93

Nous avons été reçus le mercredi 24 février 2010 par la direction de l'Infrapôle Paris Nord. A cette occasion, nous avons porté nos revendications sur les notations 2010, à savoir :

1) Le manque de passage en niveau de B01 vers B02 (5) et de C01 vers C02 (8). Très nettement insuffisant ! Conséquence : des agents au « taquet » du niveau et qui attendront encore un bon moment une éventuelle évolution de carrière. **FO a demandé des passages en niveau supplémentaires !**

La Direction reconnaît le manque de passage en niveau. Le Directeur s'est engagé à demander à la région des niveaux supplémentaires, sans pour autant espérer de miracles...

2) Des passages à la qualification supérieure qui entraînent en longueur par manque de formation. Certains agents sont inscrits dans le cadre des modules depuis plus de 4 ans et donc toujours pas nommés à la qualification C. Plusieurs agents sont en attente de formation. **Nous avons demandé que la direction prenne des engagements sur les dates de nominations des agents concernés que les formations soient finies ou non, car ce n'est pas du fait des cheminots si il y a des difficultés à accéder aux modules.**

Seul engagement de la Direction : ramener à un mois maximum le délai entre la fin de la formation et le contrôle de niveau 3. Une fois cela fait, possibilité de discuter de la date de nomination à la qualification C avec effet rétroactif.

3) Prise en compte du RH0925 pour l'attribution des BO2 11+ et CO2 15+ pour l'ensemble des agents concernés (+ de 50 ans et 5 ans sur la PR).

La Direction mettra en place cette mesure pour les agents remplissant les critères.

4) Deux agents sur l'Infrapôle font l'objet d'une **Objection Motivée** du Service (Véto). FO est intervenu pour l'un des agents qui fait l'objet de l'OMS depuis près de dix ans sans véritables raisons ces dernières années...plus par habitude qu'autre chose. Il s'agit pourtant d'un avancement en PR prioritaire et non au choix.

La direction s'est engagée à revoir cette situation en tenant compte de nos remarques.

5) **PS25** : Ces agents sont très souvent les oubliés des notations. FO a demandé à ce que les agents ayant atteint les +15% puissent bénéficier des 3% supplémentaires prévus par la réglementation.

La Direction accordera les 3% supplémentaires aux agents remplissant les conditions.

6) Sur l'Infrapôle nous avons 3 salariés contractuels particuliers pour lesquels les augmentations de salaire sont uniquement en « gré à gré », autrement dit au bon vouloir de l'employeur. **Nous sommes intervenus pour que celles-ci** (il s'agit des trois femmes de ménages : Aulnay, Crépy et le Bourget) **puissent faire l'objet d'une augmentation de salaire** cette année.

La Direction accepte le principe et devrait nous faire des propositions dans les semaines qui viennent. Elle le fera hors notations puisque leur déroulement de carrière n'est pas prévu dans ce cadre.

7) **Vêtements de travail** : Nous avons demandé, une nouvelle fois, que l'on avance réellement sur ce dossier ! Pour FO, une seule solution : que **les agents qui le souhaitent puissent aller en magasin choisir et prendre sur place leurs vêtements**. Si les magasins qui étaient au contrat cadre en 2009 ne le sont plus en 2010, il faut que la Direction en trouve d'autres !

La Direction étudiera cette possibilité mais pas avant le mois de septembre de cette année. Pour 2010, les agents devront choisir et commander sur catalogue.

Cette réponse n'est pas en mesure de nous satisfaire. Trop de commandes n'arrivent pas, vêtements renvoyés suite à problème de taille et que l'agent ne revoit jamais, différence entre le catalogue et les vêtements livrés...Les problèmes sont nombreux et seule la possibilité offerte aux agents d'aller les chercher sur place pourra les régler.

*Comme vous pouvez le constater, les avancées sont biens minces et ne sont pas en mesures de satisfaire les légitimes revendications des Cheminots. Ajouter à cela les futures attaques sur notre régime de retraite, les attaques en règles de la Cour des comptes sur les Cheminots... **Pour FORCE OUVRIERE, la réponse à l'ensemble de ces attaques n'est pas une énième journée d'actions... Nos retraites ne valent-elles pas plus que cela ?***

La Délégation FORCE OUVRIERE de l'Infrapôle Paris Nord